SMAEPA

La réunion du comité syndical s'est tenue le 10 juillet à 18h30 à la salle des fêtes de Fallencourt.
L'ordre du jour portait essentiellement sur le choix des entreprises dans le cadre du marché en vue de procéder aux différents travaux de réseau d'eau. Ainsi que sur la mise en conformité de l'assainissement individuel.

ATTENTION

Lorsqu'une installation d'assainissement individuel n'est pas conforme des pénalités pourraient être appliquées selon l'article L 1331-8 du code de santé publique. A cet effet :
Lors de la vente d'un bien, le diagnostic est obligatoire. Après contrôle par le SMAEPA, si celui-ci s'avère défectueux, le vendeur doit exécuter la mise en conformité. Néanmoins, dans le cas où le vendeur prend un accord avec l'acquéreur c'est à ce dernier que revient la charge de la mise en conformité dans un délai de deux ans. Passé ce délai, si la mise en conformité n'a pas été effectuée une pénalité de 10 000 € sera appliquée au propriétaire.
La séance levée, le verre de l'amitié fut servi.

SIVOS

Intervention d'un apiculteur à l'école, vous le reconnaitrez…

Présentation aux maternelles

Ce miel semble au goût d'Aimie…

Louise et Thomas sont très concentrés lors de la présentation de Cédric

Rassure toi Savannah, les abeilles ne peuvent pas sortir

Rallye du Tréport

31 mai 2025

Matthieu VASSEUR *Cédric NÉNOT*

«Marc Amourette le plus rapide »

Le samedi 31 mai 2025, le rallye du Tréport a fait vrombir les moteurs puissants des véhicules engagés dans la course. Nous avons eu le plaisir de profiter d'un soleil radieux ; ce qui n'était pas le cas l'an passé.

Nouveauté en 2025 : le parcours débutait à Bosc Geffroy, passait par Puchervin avant de traverser notre commune.

C'est plus de 120 voitures qui ont pris le départ de cette épreuve.

Marc Amourette accroche une nouvelle fois la première place à son palmarès malgré un soucis mécanique lors de la première épreuve chronométrée (sur Wanchy-Capval), il a su trouver la solution pour rester leader jusqu'au retour au Tréport.

Absent lors de la dernière édition, Cédric NÉNOT au volant de sa Ford fiesta R2t termine 2ieme de sa catégorie et 23ieme du classement général. « C'est toujours un réel plaisir de traverser mon village, je me sens poussé par le public, je vis ces moments particuliers avec un large sourire sous le casque ».

Comme depuis de nombreuses année le stand buvette tenu par les bénévoles des associations du Souvenir et de l'Avenir de Preuseville et de Team Racing Carré ont fait des heureux avec des boissons bien fraîches et des sandwichs gourmands. Une belle réussite de leur côté aussi avec un public en nombre au niveau du carrefour du Cabalet : « Le spectacle est très impressionnant à cet endroit nous a confié un groupe de spectateurs venu pour l'occasion, on reviendra ! »

Rendez-vous pris pour l'année prochaine pour l'ensemble des équipes des deux associations pour faire mieux encore.

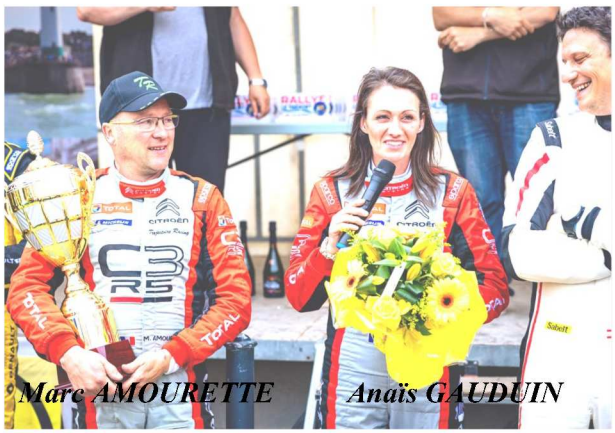

Marc AMOURETTE *Anaïs GAUDUIN*